

Concertation de la filière du livre en Nouvelle-Aquitaine

Lecture publique et patrimoine, le 30 mars 2017 à la Bfm de Limoges (87)

En présence de :

Florence Bianchi, CRL en Limousin

Florence Delaporte, agence régionale Écla

Bruno Essard-Budail, CLL Poitou-Charentes

Odile Nublat, agence régionale Écla

Victoria Rousseau, stagiaire au CRL en Limousin

Joëlle Cartigny, Drac Nouvelle-Aquitaine

Ludovic Géraudie, Région Nouvelle-Aquitaine

Jean-Marie Barbiche, Médiathèque Pierre Fanlac, Périgueux ; **Julien Barlier**, Bibliothèque francophone multimédia, Limoges ; **Céline Bernard**, Bibliothèque départementale des Deux-Sèvres, Niort ; **Sandrine Chaumeton**, SCD Université de Limoges ; **Alain Duperrier**, Bibliothèque départementale de prêt - biblio.gironde Saint-Médard-en-Jalles ; **Ghislain Faucher**, Médiathèque départementale de Lot-et-Garonne, Villeneuve-sur-Lot ; **Claire-Lise Gauvain**, Université de Bordeaux - Direction de la documentation - Service de coopération documentaire, Pessac ; **Matthieu Gerbault**, Bibliothèque municipale de Bordeaux, Bordeaux ; **Madé Guitton**, Bibliothèque départementale des Deux-Sèvres, Niort ; **Sonia Hennequin**, Bibliothèque francophone multimédia, Limoges ; **Gaetano Manfredonia**, BDP 19, Tulle ; **Olivier Morand**, Bibliothèque francophone multimédia, Limoges ; **Viviane Olivier**, Bibliothèque départementale de la Creuse, Guéret ; **Catherine Palade**, Bibliothèque municipale, Égletons ; **Claire Peyre**, Pôle international de la Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil ; **Catherine Robert**, Médiathèque municipale de Saint-Junien ; **Véronique Siauve**, SCD Université de Limoges ; Myriam Vermot, Réseau des médiathèques Pau Béarn Pyrénées ;

Compte tenu du nombre de participants, la décision de traiter en plénière les trois ateliers initialement prévus l'après-midi a été prise.

Ordre du jour :

- les dispositifs d'aides existant dans les trois ex-régions
- valorisation du patrimoine
- axes possibles de coopération régionale : métier, publics, numérique...

Dispositifs d'aides existant dans les trois ex-régions

Joëlle Cartigny a présenté les aides de l'État (DGD, CNL, FRAB, PAPE, appels à projet, CTL) et précisé que la DRAC du Limousin, via la préfecture de région, a informé tous les élus des aides possibles en direction des bibliothèques.

Ludovic Géraudie a présenté les aides en investissement pour les équipements culturels et le FRAB,

existant uniquement en ex-Aquitaine. Des participants ont exprimé leur souhait qu'il soit maintenu et élargi à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

Le soutien logistique/financier de la Région en matière de lecture publique a été abordé. Il a été proposé de croiser les expertises entre départements et Région, notamment dans le champ du social, pour les tiers-lieux.

La Région, depuis la loi NOTRe, a vocation à travailler avec les intercommunalités : elles peuvent contractualiser sur des projets avec la Région. La formation est un champ de compétence de la Région. Elle pourrait intervenir auprès des BDP et des BM sur la formation, via les CTL avec l'aide de la DRAC.

Les professionnels ont exprimé le besoin d'un espace présentant l'ensemble des aides disponibles pour les bibliothèques en Nouvelle-Aquitaine, dont les aides à l'emploi.

Sur le site d'Écla sont recensées toutes les aides en direction des bibliothèques :

ecla.aquitaine.fr/Ecrit-et-livre/Bibliotheques/Boite-a-outils

L'ABF travaille également à un recensement de l'ensemble des aides disponibles, dont celles pour la revitalisation des centres-bourgs, la ruralité, la politique de la ville.

Valorisation du patrimoine

Présentation des dispositifs (PCPP Limousin, EAC, Biblim, Gallica territoire, Les clefs du patrimoine écrit, Manuscrits médiévaux d'Aquitaine, Monumérique-Archimérique...)

Le projet Biblim a été conçu d'emblée comme un projet ex-régional. Il est moissonné au plan national par Gallica.

“Les clefs du Patrimoine écrit Poitou-Charentes” est une bibliothèque numérique issue des ouvrages numérisés dans Gallica territoire. La saison 2 s'ouvre au Limousin et éventuellement à l'Aquitaine.

Les BDP souhaitent intégrer la formation au module Manuscrits médiévaux d'Aquitaine dans leur plan de formation. L'accompagnement humain est le plus important. Il s'agirait d'un ou deux jours par an afin de casser la peur de l'outil numérique.

La création d'un espace boîte à outils pour travailler les projets EAC patrimoniaux numériques est prévue sur le site d'Écla dans les semaines qui viennent sous le nom de “Spot EAC”.

L'échelon ex-régional est pertinent au plan thématique (par exemple pour les manuscrits). Créer une couche supplémentaire serait une erreur. La création d'une bibliothèque numérique Nouvelle-Aquitaine ne présente pas d'intérêt, par exemple.

La nouvelle structure pourrait proposer encore davantage un appui méthodologique et humain (par exemple un catalogueur itinérant) au plan régional pour former, accompagner et valoriser les bibliothèques.

Les professionnels présents se mettent d'accord sur le besoin de constituer un pôle associé à la Bibliothèque nationale de France pour le signalement, la numérisation et la valorisation du patrimoine écrit en Nouvelle-Aquitaine.

Ils souhaitent constituer un groupe de travail pour la préfiguration de ce pôle.

Axes de coopération régionale et attentes pour la nouvelle structure

Le rôle essentiel des structures régionales pour le livre pour la coopération des bibliothèques et de l'interprofession a été rappelé par l'ensemble des participants. Ils attendent de la nouvelle région que ce rôle soit maintenu et développé encore davantage. Des axes concrets ont été proposés :

- Il y a besoin de valoriser l'édition régionale auprès des bibliothèques via le numérique : donner des extraits gratuits ? Proposer une œuvre en temps limité ? L'idéal serait la consultation libre et téléchargeable des ouvrages des éditeurs régionaux sur le site des bibliothèques.

- La nouvelle structure pourrait proposer un ensemble d'outils pour l'action culturelle dans différents domaines (patrimoine écrit et graphique, lecture publique, presse, prévention et lutte contre l'illettrisme...), ainsi qu'un accompagnement humain et en termes de formation.

- Travailler sur la reconfiguration des réseaux BDP/intercommunaux en lien avec l'ABF

(<http://www.reformeterritoriale.abf.asso.fr/category/boite-a-outils/>)

- Constituer un groupe de travail pour la préfiguration d'un pôle associé à la Bibliothèque nationale de France.